



## Stationnement et lotissement

Par **The gre**, le **01/11/2008** à **14:37**

Bonjour! au sein du lotissement où je réside (lotissement de 24 parcelles, créé il y a moins de 5 ans), de nombreuses places de stationnement ont été créées et de part le contrat de lotissement nous devons réaliser 2 places de stationnement sur notre parcelle. La maison voisine est occupée par un couple et une SARL y a été domiciliée, SARL de collages d'affiches: 4 camionnettes et voitures à foison, qui plus est sur les places de stationnement certes du lotissement voire en dehors (la marche c'est épuisant!!!, génération cul de jatte, on se gare au plus près, les voisins et moi devons slalomer entre les voitures et camionnettes et manœuvrer pour sortir de chez moi) et jamais chez eux; Après plusieurs coups de fils à la mairie puis entretien avec le maire, un courrier leur a été adressé pour respecter le stationnement; hors le WE, c'est infernal, en moyenne 2 à 3 camionnettes certes sur les places de stationnement mais jamais chez eux, ce qui fait que lorsque l'on a nous ou nos voisins de la visite, ils doivent se garer bien loin alors que des places sont plus près; de plus ces camionnettes occasionnent bruits moteurs claquage de portes à toute heure 6H à minuit parfois... ma question une SARL peut-elle s'installer au sein d'un lotissement et que faire avec ces stationnements de camionnettes (cela ressemble à un parking..merci d'avance